
Assises de la recherche durable

Promesse d'engagement du décanat FBM

Le décanat s'engage envers les panélistes à :

Avant et pendant :

- Suivre les sessions de travail avec au minimum deux membres observateurs présents à chaque session dont un permanent (Nicolas Senn).
- Mettre à disposition des panélistes les moyens et outils nécessaires à leurs réflexions sur l'ensemble de la démarche.
- Soutenir la consultation de la communauté FBM pendant la démarche.
- Respecter l'indépendance du processus de délibération.
- Soutenir la communication transparente à chaque étape du processus auprès de la communauté FBM et en dehors.
- Assurer un lien permanent sur l'avancée du processus avec les instances autonomes affiliées (CHUV, Unisanté, HOJG).

Après :

- Organiser une réception du rapport des Assises ouverte au public. Rendre public le rapport à la suite de sa réception.
- Organiser une discussion réunissant les panélistes et le décanat au maximum 6 mois après la remise du rapport pour leur faire un retour sur leurs propositions. L'ensemble de la communauté FBM pourra assister à cet échange en tant qu'observateur.ice.
- Sur cette base, le décanat s'engage de développer et mettre en œuvre une stratégie de durabilité à la FBM en se référant au rapport du panel et en le présentant lors d'une séance publique.
- Communiquer sur la démarche, les recommandations des Assises ainsi que des suites des assises auprès de la communauté FBM, aux instances affiliées (CHUV, Unisanté, HOJG), aux instances académiques externes (FNS, fondations, académies, etc) et au grand public
- Garantit aux panelistes une valorisation académique du temps consacré aux Assises.